



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Critères de qualité des revues et journaux de la presse médicale française

Note de cadrage

Décembre 2010

Docteur Christian Boissier, chef de projet
Hervé Nabarette, chef de service

Service Qualité de l'Information Médicale

Ce document est téléchargeable sur
www.has-sante.fr

Haute Autorité de Santé

2 avenue du Stade de France – 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX
Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00 – Fax +33 (0)1 55 93 74 00

Ce document a été validé par le Collège de la Haute Autorité de Santé en décembre 2010

I Contexte et objectifs

En matière de santé, la HAS est chargée d'informer les professionnels de santé et le grand public, et de définir des démarches qualité pour des moyens d'information tels les logiciels d'aide à la prescription (LAP), les sites internet et la visite médicale. Dans ce cadre, elle souhaite également définir des critères de qualité des revues et journaux de la presse médicale¹ française, réfléchir à leur utilisation, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de la presse proposée aux professionnels de santé.

Contexte presse (revues et journaux)

La presse médicale est une source d'information importante pour les professionnels

Une étude publiée par les Cahiers de sociologie et de démographie médicale² en 2008 montre que la presse médicale est un élément essentiel de la formation continue des médecins (FMC) : elle est citée par 84 % d'entre eux comme moyen de FMC, devant la participation à un congrès médical (73 %), la lecture de manuels (72 %), l'internet (66 %) et les séances de FMC organisées par les associations professionnelles (51 %). En moyenne, les médecins consacrent 2,9 heures par semaine à la lecture des publications médicales (2,6 pour les généralistes de ville, 3,2 pour les médecins exerçant en centres de santé). Ce temps de lecture a diminué durant les trente dernières années (4,3 heures en 1977).

Une étude d'IPSOS santé en partenariat avec la HAS³, réalisée dans le cadre de la certification de la visite médicale en mars 2009, montre que la presse médicale écrite demeure une des principales sources d'information (27% en première citation) des médecins sur les médicaments, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, mais dans une moindre mesure qu'en 2007 (37% en première citation). Les médecins évoquent ensuite spontanément le Vidal ainsi que la visite médicale. L'usage d'internet comme source d'information des professionnels est en croissance (34% au total, +6 points entre 2007 et 2009). Les congrès recueillent la préférence des spécialistes (29% en première citation, versus 6% pour les généralistes).

La presse médicale est diverse selon un certain nombre de facteurs

Il est possible de caractériser les titres existants en différenciant un certain nombre de facteurs :

- le projet éditorial (information et/ou formation et/ou publication et/ou débat) ;
- le type générique (soit journal/magazine, c'est-à-dire avec une partie importante d'articles rédigés par des journalistes, qu'ils soient médecins ou non, et dont c'est le métier ; soit revue, avec des articles rédigés par des auteurs professionnels de santé en exercice, que ceux-ci soient rémunérés ou non) ;
- le contenu (scientifique / professionnel) ;
- le niveau de qualité (lié par exemple à la présence d'un comité de lecture, la signature des articles, la déclaration des conflits d'intérêts des rédacteurs, la citation des sources et références bibliographiques) ;
- le mode de diffusion (abonnements payants ou gratuits, diffusions gratuites de numéros) ;
- les cibles (médecins généralistes, médecins spécialistes, autres professionnels de santé) ;

¹ La presse médicale ici doit être comprise dans son acception au sens large, c'est-à-dire à destination des médecins et autres professionnels de santé.

² Médecins et pratiques médicale en France 1967 - 1977 - 2007. Les lectures médicales et les moyens de formation permanente. (Cahiers de sociologie et de démographie médicale – octobre 2008) <http://www.bdsp.ehesp.fr/Base/391301/>

³ Accessible sur http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-10/enquete_has_ipsos_vm_032009.pdf

- le mode de financement (abonnements, ressources publicitaires, subventions) et l'origine des ressources ;
- le type de propriétaire (éditeur, société savante, association professionnelle), sa taille, sa nationalité.

Des données sur les revues destinées aux professionnels de santé sont consultables sur le site de la Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée (FNPS), fédération dont le SNPM est membre. <http://www.fnps.fr/index.php?module=Activite&action=Index&IDTheme=2>

Une liste exhaustive est fournie également par le site du CHU de Rouen sous le titre : « Répertoire des journaux et périodiques francophones en médecine et sciences biologiques », liste mise à jour par le CiSMéF. <http://www.chu-rouen.fr/documed/jouaj.html>.

La presse médicale est en transformation

La presse médicale n'échappe pas au bouleversement des modes de communication et de transmission de l'information. Les places respectives de la presse écrite, de la presse en ligne, des journaux électroniques biomédicaux évoluent. La presse écrite est de plus en plus relayée et complétée par des sites internet. Ceux-ci ont des contenus variables : ils peuvent se limiter à un simple archivage des articles principaux de chaque numéro de la revue papier, dans un triple but d'adaptation à l'évolution technologique et à la demande du lectorat, et de besoin de visibilité sur le net, pour augmenter les citations des articles ; mais ils peuvent aussi être très complets, associant aux archives, des vidéos, des forums, des bandeaux publicitaires, des présentations de médicaments, des articles publi-rédactionnels, des annonces de congrès...

La remise en question du modèle économique d'une presse soutenue par les abonnements et les publicités de l'industrie pharmaceutique contribue à l'expérimentation de nouveaux modèles économiques non stabilisés à ce jour. Néanmoins le poids actuel de la presse médicale sous forme papier justifie de s'y intéresser, d'autant que la porosité entre les médias (relais de la presse écrite par internet) rend une réflexion sur les critères de qualité potentiellement utilisable au-delà de la presse papier.

Des modes de régulation de la qualité de la presse existent

Ils portent sur différentes dimensions qualité, par exemple la conformité de la publicité, l'indépendance rédactionnelle, la justification des chiffres de diffusion, ...et sont de nature différente.

- **Le contrôle de la publicité** : l'Afssaps, par la Commission de contrôle de la publicité, permet de vérifier la conformité des publicités à destination des médecins ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays européens. <http://www.afssaps.fr/Activites/Controle-de-la-publicite>
- **La charte du SNPM** : les éditeurs adhérant au SNPM s'engagent à respecter cette charte <http://www2.fnps.fr/snpm/ri.asp> dont voici un extrait :

« Ils (les éditeurs) veilleront à ce que ces textes soient respectés par leurs directeurs de publicité et régisseurs publicitaires, et notamment que ceux-ci :

- *n'interfèrent pas dans le domaine rédactionnel,*

- ne pratiquent aucune discrimination entre annonceurs, sous quelque forme que ce soit, indépendamment des conditions normales de ventes,

- n'accordent, à titre personnel ou privé, aucun avantage aux collaborateurs salariés de l'industrie pharmaceutique. Ils devront publier et être en mesure de justifier le tirage et la diffusion moyenne annuelle de leur publication, dès lors que leur chiffre d'affaires publicité dépasse 50 % du chiffre d'affaires total de la publication. »

- **La charte d'éthique de la publicité pharmaceutique**⁴ dans la presse médicale signée par l'Union des annonceurs (UDA) et le SNPM (première version, 2001) et dont la dernière version date de juin 2008. Elle aborde trois sujets :
 - l'indépendance de l'information rédactionnelle vis à vis de toute relation contractuelle entre un éditeur et un annonceur pharmaceutique ;
 - les publications d'auteurs par un éditeur, avec le soutien d'un laboratoire pharmaceutique ;
 - l'information faisant l'objet d'une relation contractuelle entre un éditeur et un annonceur (publicité rédactionnelle). Une commission bipartite est chargée de suivre son application.

- **L'accord relatif aux engagements de bonnes pratiques** dans les relations entre entreprises du médicament et la presse. Signé le 26 juin 2007 entre le LEEM et le SNPM, il est destiné à fixer des recommandations déontologiques et à renforcer les engagements de la charte de 2001. L'article 4 précise que les relations entre les rédactions et les entreprises du médicament ne donnent jamais lieu à des échanges commerciaux susceptibles de peser sur l'indépendance éditoriale de la presse, ni à des contreparties, compensations ou rétorsions pouvant l'influencer. Une commission paritaire est chargée de faire le point chaque année.

Les journaux et les revues font l'objet de critiques

Les revues⁵ internationales biomédicales font depuis quelque temps l'objet de critiques, telles celles développées par Richard Smith, ancien rédacteur en chef du British Medical Journal (BMJ) dans son livre paru en 2006⁶:

- les revues ne savent pas toujours bien quels sont leurs objectifs ;
- beaucoup d'articles publiés sont de qualité médiocre, voire parfois dangereux ;
- le processus de relecture par les pairs (peer-review) est mauvais et mal évalué ;
- beaucoup d'articles sont signés par des co-auteurs qui n'ont rien fait, et certains écrits par des auteurs fantômes (*ghost-writers*) ;
- les conflits d'intérêts sont fréquents, ont une influence forte sur le système et ne sont pas bien gérés ;
- les revues sont trop souvent le bras armé des industries des produits de santé ;
- beaucoup de travaux sont publiés plus d'une fois, tandis que beaucoup d'autres ne sont jamais publiés, ce qui conduit à une distorsion des données scientifiques dans la littérature ;
- des partenariats avec les patients sont importants en médecine, mais les revues ne tiennent pas compte des patients, voire les abusent ;
- la fraude en recherche est commune, et nous n'avons pas de réponse adéquate à ces pratiques ;

⁴ http://www.uda.fr/fileadmin/documents_pdf/publications_chartes/information_medicament_2_.pdf

⁵ Appelées « journals » en anglais.

⁶ Smith R. The trouble with medical journals, BMJ Publishing group, 2006

- des comportements malveillants de rédacteurs de revues existent, et les rédacteurs ne sont pas suffisamment responsables ;
- les revues gagnent de l'argent en limitant l'accès à l'information.

Dans son rapport sur l'information des médecins généralistes publié en septembre 2007⁷, l'IGAS rappelle l'importance de la presse médicale dans l'information des médecins, mais s'interroge sur son indépendance à l'égard de l'industrie pharmaceutique : « *La plus grande partie de cette presse est financée par la publicité dans laquelle les industries de santé prennent une part prépondérante (...) On ne peut (...) exclure que la grande dépendance de la presse médicale envers l'industrie pharmaceutique influence la présentation des débats. D'autant plus que la faiblesse des ressources en expertise au sein de ces revues limite structurellement leur capacité critique* ».

On ne dispose pas aujourd'hui d'une évaluation du système de publication des articles originaux dans la presse médicale française.

Contexte HAS

Les liens avec la presse

Les liens de la HAS avec la presse professionnelle sont de plusieurs ordres : publication des informations dont elle est la source (actualités, reprise intégrale de ses productions) et achat d'espaces.

Les publications de la HAS ont besoin, pour être diffusées efficacement, de différents relais d'information, en particulier ceux de la presse médicale.

En outre, la HAS a défini une politique active de reprise de ses productions. Celle-ci passe par un contact ciblé en fonction de la thématique de la production HAS et de celle de la revue, avec une autorisation de copyright obéissant à des conditions strictes de respect du texte dans son intégralité.

La HAS est aussi acheteuse d'espaces dans les revues et journaux professionnels pour faire la promotion de 3 de ses produits: les « Rencontres HAS » de décembre, la lettre « Actualités § Pratiques », le site Internet de la HAS (pour ces deux derniers, les achats d'espaces ont vocation à diminuer, car ils avaient été réalisés dans une optique de lancement). La HAS a dépensé en 2009 un montant de 276 956 euros TTC d'achats d'espaces.

La qualité de la presse

Au regard de ses missions en matière de qualité de l'information médicale, la qualité de la presse médicale représente un enjeu important pour la HAS, d'autant qu'elle est elle-même productrice de connaissances. Des démarches qualité ont été définies pour d'autres canaux d'information vis-à-vis des professionnels : visite médicale en ville et à l'hôpital, sites internet, logiciels d'aide à la prescription, bases de données sur les médicaments. En outre, des éléments de stratégie ont été définis pour l'information émise par la HAS et concernant les patients.

⁷ L'information des médecins généralistes sur le médicament (rapport IGAS – septembre 2007)
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000703/0000.pdf>

Objectifs

Dans ce cadre la HAS vise à :

- élaborer des critères de qualité de la presse médicale (portant par exemple sur les déclarations d'intérêt, l'identification claire de la publicité, le fonctionnement des comités de rédaction/lecture et les procédures de relecture), dont la construction s'appuiera sur les expériences acquises, sur une recherche bibliographique internationale, ainsi que sur la possibilité de mesurer le respect de ces critères ;
- étudier les conditions dans lesquelles le respect de ces critères peut être reconnu par les pouvoirs publics dans un objectif d'amélioration de la qualité.

II Critères de qualité des revues et utilisation des critères

Périmètre

Le périmètre du projet est réduit dans un premier temps à la presse écrite médicale française, en excluant les journaux syndicaux et professionnels (assurances pour les médecins, vie pratique, ...). L'offre de la presse écrite pour les professionnels de santé demeure importante. Selon les chiffres de la Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée (FNPS) dont est membre le SNPM, 287 titres sont sur le marché en 2010, dont 170 titres ciblent les médecins, 13 les chirurgiens dentistes, 10 les pharmaciens, 14 les infirmier(e)s. Si le nombre de titres est élevé, en revanche le nombre d'éditeurs est limité : Elsevier Masson publie environ 120 titres en France, John Libbey EuroText 19, Edimark 17, Groupe Impact 14, Global Média Santé (GMS) – ex Huveaux 5, CMP Medica (filiale d'UBM Medica) 6, sans négliger les petits éditeurs.

Les critères de qualité de la presse écrite devraient dans un second temps être adaptés à la presse internet, pour la partie ciblant l'information et la formation des médecins. Cette évolution devra se mener en cohérence avec la certification des sites et le HONcode.

Critères de qualité des revues

A ce stade, la réflexion sur les critères qualité pourra envisager les axes thématiques suivants :

- les caractéristiques de la diffusion ;
- la place de la publicité ;
- l'information sur les sources de financement ;
- l'information sur les annonceurs ;
- la publicité rédactionnelle ;
- les comités de rédaction/lecture et les procédures de relecture ;
- les déclarations des liens d'intérêts des comités de rédaction/scientifique/de lecture ;
- la bibliographie, les signatures et la déclaration des liens d'intérêts des auteurs ;
- ...

Évaluation du respect des critères

Une méthode d'évaluation du respect des critères devra être définie. Elle devra ne pas être trop lourde. Elle déterminera, en fonction des sujets, des moyens de vérification du respect des critères, et/ou des modes d'engagement des éditeurs.

Utilisation

Une réflexion sera menée pour étudier les conditions dans lesquelles le respect de ces critères peut être reconnu par les pouvoirs publics dans un objectif d'amélioration de la qualité de la presse médicale.

III Méthode et calendrier

➤ Phase préparatoire par un groupe projet :

- Composition du groupe projet

Le groupe projet comprend le Service Qualité de l'Information Médicale (Hervé Nabarette et Christian Boissier), la Direction de l'Évaluation Médicale, Économique et de Santé Publique (Frank Stora), la Direction de la Communication et de l'Information des Publics (Marie Georget), en collaboration avec Anne Boiteux, chargée de projet, et Hervé Maisonneuve, expert, et des représentants de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé et du Ministère de la santé.

- Mission du groupe projet :
 - élaboration d'une version préparatoire des critères de qualité des revues et journaux, des moyens d'évaluation ;
 - hypothèses sur les conditions dans lesquelles le respect de ces critères peut être reconnu par les pouvoirs publics ;
 - consultation des différents acteurs.

➤ Phase de discussion par un Groupe de Travail :

- Composition du Groupe de Travail :
 - Groupe projet
 - Éditeurs : représentants du SNPM (en équilibrant petits et gros éditeurs)
 - Rédaction : équilibre entre représentants de rédactions de revues issues de sociétés savantes, de lettres sponsorisées, de journaux
 - Médecins : représentant(s) de la médecine générale, hospitalier(s), expert(s) en analyse critique d'articles.

- Mission du groupe de travail
 - Discussion et proposition d'un référentiel et des moyens d'évaluation
 - Discussion et proposition d'une politique d'utilisation des critères

- Phase Groupe de lecture

- Validation du référentiel, des moyens d'évaluation et d'une politique d'utilisation des critères par la Commission qualité et diffusion de l'information médicale et le Collège

- Mise en œuvre

Le projet doit se dérouler en 2011.